



PREMIER RÉSEAU DE FRANCE DES AVOCATS DANS LA TRANSACTION IMMOBILIÈRE
EFFICACITE / CONFIANCE / PERFORMANCE



5^{ème} congrès de l'AAMTI du 19 au 20 octobre 2018 à Nice
**L'AVOCAT DANS LA TRANSACTION IMMOBILIERE :
LE REFERENT DANS UN DROIT EN MUTATION**

VENDREDI 19 OCTOBRE 2018 :

10h00 : Ouverture du Congrès par Maître Brigitte TANAUJI DAHAN Présidente de la Section de Nice et Maître Michel VAUTHIER, Président de l'AAMTI

Début des interventions :

10H30 : **« La transaction immobilière franco-italienne »**
Maître Patrick RIZZO, Avocat
LA MUTATION DES DIRECTIVES ANTI - BLANCHIMENT
« L'avocat, professionnel de confiance dans une société de méfiance »
Maître Patrick MICHAUD, Avocat

Pause

LA MUTATION DE NOS ACTIVITES
« Formation : Les défis de la qualité »
Maître Pierre-Olivier CALLAUD, Avocat, ancien notaire

12h45 : Déjeuner (Menu affaires et boissons inclus dans le tarif)

Reprise des interventions :

LA MUTATION DES REGLES DE FISCALITE
14h00 : **« L'IFI : Un nouveau paramètre à intégrer dans les choix patrimoniaux »**
Maître André SLATKIN, Avocat et Maître Simon BREUVART, Avocat

Pause

LA MUTATION DU DROIT DE LA FAMILLE
« L'avocat mandataire en transaction immobilière dans la liquidation du patrimoine lors du divorce »
Maître Jérôme CASEY, Avocat au Barreau de Paris

17h00 : Assemblée Générale de l'AAMTI

19h30 : Dîner de GALA au Negresco

Samedi 20 Octobre 2018 :

10h30 : Journée de détente proposition d'activité avec section AAMTI de Nice
Le tarif sera en fonction des activités proposées.



Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Organisme agréé de formation continue n°11 75 47866 75